



Environnement

Sécheresse : Passage du niveau alerte à vigilance

Compte tenu de la situation hydrologique et météorologique, Arnaud Cochet, préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé de placer la zone Moselle amont et Meurthe du département en vigilance sécheresse.

Publié le 11 août 2023

Les fortes précipitations de fin juillet et début août ont significativement amélioré la situation hydrologique du département. L'indice d'humidité des sols est repassé au-delà des moyennes de saisons et le niveau des cours d'eau se maintient au-delà des seuils de sécheresse. Ce passage au niveau vigilance fait l'objet d'une abrogation de l'arrêté préfectoral en vigueur depuis le 3 août dernier.

Pour rappel, le passage au niveau de vigilance n'entraîne pas de restriction d'usage de l'eau, néanmoins il appelle à une sobriété des usages et doit à permettre à chacun (collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers) le maintien d'une attention particulière à nos différents usages de l'eau. Toutefois, la prudence reste de mise puisque la situation hydrologique du département peut à nouveau se dégrader dans les semaines à venir. En effet, les nappes et cours d'eau de Meurthe-et-Moselle sont très réactifs aux conditions météorologiques, et les mois d'août et de septembre peuvent être propices à un nouvel épisode de sécheresse.

> Pour recevoir en direct les modifications des restrictions d'usage de l'eau en vigueur, il est possible de s'abonner à la newsletter sécheresse de la DDT54 : <https://get.formulaire.info/form?p=fkZwqtX3>

> Par ailleurs l'application EauSec54 permet à l'utilisateur de connaître facilement et en direct les restrictions qui s'imposent à lui en fonction de sa commune et de son usage : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/EauSec54/>



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence